
Adresse de la société populaire du Luc (Var) qui annonce avoir armé et équipé un cavalier et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 1er prairial an II (20 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire du Luc (Var) qui annonce avoir armé et équipé un cavalier et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 1er prairial an II (20 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 474;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27177_t1_0474_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Vive la liberté ! Vive la Raison ! Vive la Montagne ! »

J. LUCAS (*présid.*), Jean LE GAIGNEUR (*vice-présid.*), LE GAIGNEUR (*archiviste*), FOUCAULT (*secrét.*).

Le C. de correspondance : Marc VIVIER, LEMONNIER, Jean COIESPEL, Ph. VIMARD, Pierre OGÉ, I.I. OGÉ, LUCAS ? (*chef de b^{on}*), P. PIEPLUS (*trésorier de la Sté*), Jean Jacques LE FESVRE (*Maire d'Hermanville*), Pierre COSPIET.

3

La Société populaire du Luc (1), après avoir invité la Convention à demeurer à son poste jusqu'au triomphe parfait de la liberté, annonce que la commune a fait partir un (2) cavalier monté, armé et équipé.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Le Luc, 26 germ. II*] (4).

«Citoyens représentants,

Une grande conspiration alloit éclater; les intrépides deffenseurs du peuple qu'ils représentent auroient été impitoyablement massacrés; la patrie cruellement déchirée, la République anéantie, et l'image sainte de la liberté disparaîsoit avec elle.

La Société populaire du Luc régénérée ne peut contenir le sentiment d'indignation et d'horreur dont elle est vivement pénétrée. Grâce soient à jamais rendues à vous citoyens représentants, et au Comité de salut public dont l'activité et la surveillance infatigables assurent pour toujours le bonheur du peuple français.

Périssent tous les traîtres ! qui en s'affublant des signes de la liberté ne cherchent qu'à la miner et la perdre.

Montagne terrible, écrases de la foudre vengeresse ces vils suppôts de la tyrannie. Guerre, guerre éternelle aux brigands couronnés qui s'abbreuvent avec tant de rage du sang des peuples !

Guerre à tous les traîtres de l'intérieur, à ces hommes sans probité et sans vertu, à ces lâches conspirateurs, jusqu'à ce que la terre sacrée de la liberté en soit entièrement purgée. Soyez fermes, représentants, dans ce poste sublime où la confiance entière du peuple a mis son unique espoir et son salut, jusqu'à ce que le vaisseau de l'état républicain soit conduit au port de la félicité publique.

Nous avons aux frontières, citoyens représentants, deux de nos membres cavaliers montés armés et équipés aux frais de cette commune. Puisse cette offrande civique être un gage de notre amour pour la liberté que nous déffendrons jusqu'au dernier souffle de notre vie, Citoyens représentants. S. et F.»

J. MAUREL (*présid.*), SARRET (*secrét.*),
CHARLES (*secrét.*).

(1) Var.

(2) Deux et non pas un.

(3) P.V., XXXVIII, 2. B^{on}, 3 prair. (2^e suppl^t).

(4) C 306, pl. 1153, p. 2.

4

Le Comité révolutionnaire de Fougères, département d'Ille-et-Vilaine, écrit qu'il envoie l'argenterie provenant des églises.

Insertion au bulletin (1).

Les commissaires du Comité révolutionnaire de Fougères annoncent qu'ils viennent d'envoyer, pour les besoins de la République, 443 livres d'argenterie, et que incessamment ils enverront les galons, franges, monnaies et assignats; les cuivres et les cloches ont été conduits à Rennes (2).

5

La Société populaire de Pont-sur-Seine (3) annonce un don patriotique de 79 chemises; elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*Pont-sur-Seine, 7 flor II*] (5).

«Point de paix avec l'aristocratie qui ne respire et ne souffle que la discorde; loin de nous le modérantisme, qui donnerait le temps à nos ennemis de nous forger de nouveaux fers; mais paix intime entre tous les citoyens, qui ne respirent et ne veulent que le bonheur commun. Voilà, citoyens représentants, l'expression des sentiments qui animent la Société populaire, républicaine et régénérée de Pont-sur-Seine. Nous n'avons pas plutôt été instruit du besoin de nos frères d'armes, que chacun s'est empressé d'y pourvoir; 79 chemises, 2 habits et 1 veste viennent d'augmenter les dons précédemment faits, dans notre enceinte, et nous venons de les déposer au magasin militaire du district de Nogent-sur-Seine; tous nos concitoyens sont encore prêts à de nouveaux sacrifices, le salut de la patrie est la seule borne que nous puissions y mettre, et s'il le faut, nos bras s'apesantiront sur les ennemis de la République française. Notre œil vigilant est ouvert sur les intrigants de tous genres.

Qu'ils tremblent donc eux et les despotes des nations, dont ils sont les vils satellites, qu'ils disparaissent de la terre de la liberté; ils avaient voulu, les monstres, corrompre nos mœurs pour mieux nous asservir; mais ceux qui s'étaient prêtés à leurs projets insensés et infernales, viennent de recevoir leur récompense, ils ne sont plus.

Restez donc à votre poste, sages législateurs, le nuage qui nous cachait la sainte Montagne est dissipé, et la foudre qui s'y était formée a écrasé ceux même qui voulaient engloutir la liberté. Vive donc la République, vive la Montagne ou cessons d'exister.»

CHÉMIAT, CHARCOT, BAUDOIN, BELLEMÈRE,
MONIN.

(1) P.V., XXXVIII, 2.

(2) B^{on}, 3 prair. (2^e suppl^t).

(3) Aube.

(4) P.V., XXXVIII, 2, B^{on}, 3 prair. (2^e suppl^t); M.U., XL, 26.

(5) C 304, pl. 1132, p. 6.